

INFO N° : 131

CONSEIL MUNICIPAL du 7 mai 2009

GRATUITE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'opération gratuité scolaire à la rentrée 2009, pour les élèves de la commune scolarisés au collège Jean Macé. Elle se fera sous forme de fournitures scolaires ou bon d'achat dans une librairie de Vesoul.

LOCATION LOGEMENT COMMUNAL

Le logement T3 dans le bâtiment des écoles a été libéré le 28 février 2009. Des travaux de rénovation ont été effectués. Ce logement est loué à compter du 15 mai 2009 à Mme Nelly JEANDEY pour un loyer mensuel de 440 €.

COMPTE DE GESTION 2008

Les comptes de gestion de l'exercice 2008, dressés par le Trésorier n'appellent ni observation, ni réserve de la part des membres du conseil municipal.

ACCUEIL ENFANT EXTERIEUR

A la demande des parents, la commission du RPI Villers-Colombe a décidé d'inscrire un enfant de l'extérieur à la rentrée 2009. Deux conditions sont à remplir : la nourrice ou la famille qui accueille l'enfant habite sur le RPI et la commune de résidence accepte de financer les dépenses de scolarisation de l'enfant. Ces règles seront revues à chaque rentrée scolaire, au cas par cas, en fonction des effectifs.

INFORMATIONS

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE

Les demandes pour le nouveau passeport biométrique ne sont plus reçues à la mairie de Villers le Sec. Quatorze mairies de la Haute-Saône sont équipées de station d'enregistrement pour effectuer les formalités nécessaires. Pour les Villersois et Villersaises, les plus proches sont celles de Vesoul, Noidans-les-Vesoul, Villersexel et Port-Sur-Saône.

En revanche, les dossiers de carte d'identité sont toujours à déposer dans votre mairie et doivent être composés de :

2 photos, une copie intégrale de votre acte de naissance, un justificatif de domicile (facture. EDF, Tél...) et votre ancienne carte sécurisée ou un timbre fiscal à 25 €.

MAISON SEJOURNANT – « AGES ET VIE »

Maison Séjournant :

- achat le 2 juillet 2004, à l'unanimité de l'équipe sortante,
- valorisation du terrain par la construction du centre périscolaire par la communauté de communes des Grands Bois. Valeur : 500 000 € et donc, mise en valeur du patrimoine communal.

Rencontres « Ages et Vie » :

Nous avons rencontré cette société privée à 3 reprises :

- 8 octobre 2008 : visite de la maison d'accueil de Montbozon,
- 27 octobre 2008 : accueil des responsables à Villers-le-Sec pour visite de la maison Séjournant. Réponse négative - ne répond pas aux exigences d'une telle résidence,
- 3 décembre 2008 : rencontre d'un métreur « d'Ages et Vie » sur le terrain de tennis.

Fonctionnement :

Le complexe « Ages et Vie » est composé de 6 studios destinés aux personnes âgées et 3 appartements à l'étage pour l'encadrement.

La société « Ages et Vie » commercialise ces appartements et ces studios à des particuliers.

Une association locale (élus, administrés, personnes d'« Ages et Vie ») gère le fonctionnement, soit : personnel, budget, promotion du produit, recrutement des futurs résidants... Cet hébergement est réservé en priorité aux personnes âgées du village en fonction de la disponibilité. Ce qui signifie qu'en cas de saturation, les anciens du village doivent trouver une autre solution.

Pour mener à bien ce projet, la commune doit fournir un terrain viabilisé, d'une valeur de 50 à 70 000 euros. En cas de déficit, la commune s'engage à en supporter une partie.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite à une telle opération.

RENCONTRE AVEC LES JEUNES DU VILLAGE LE 20 AVRIL 2009.

A l'initiative de la commission jeunesse du conseil municipal, les jeunes du village de 12 ans à 18 ans (soit 80 personnes), ont été invités à participer à une réunion pour y exprimer leurs souhaits en matière d'équipements communaux. 12 jeunes étaient présents et après un travail en trois groupes, ils ont exprimé un certain nombre de demandes. Le Conseil Municipal a décidé de répondre favorablement à leurs sollicitations sur les points suivants :

- A court terme :
 - Peinture des buts de foot,
 - Changement des filets des buts,
 - Tonte régulière du terrain et traçage des lignes,
 - Aménagement du terrain de basket existant.

- A moyen terme :
 - Mise en place d'une table de ping-pong extérieure,
 - Réflexion sur la création d'un terrain multi-sports en stabilisé.
 - Installation d'un spot lumineux avec programmeur pour éclairer le terrain,

ENVIE D'UNE PIZZA ??

A partir du 15 mai, le camion « Le Napoli » d'Emmanuel JACQUET de Calmoutier, sera de nouveau sur la place du village tous les vendredis soirs.

ELECTIONS EUROPEENNES

Le renouvellement des Députés Européens aura lieu, pour la France, le dimanche 7 juin 2009. Les Députés français sont au nombre de 72 et siègeront au Parlement Européen à Strasbourg pour 5 ans.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h à la salle de mairie.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

En raison du jeudi de l'Ascension, le ramassage aura lieu :

Samedi 23 mai 2009

au lieu du jeudi 21 mai 2009. Sortir les poubelles la veille.

Vous êtes destinataires d'un dépliant « tri sélectif » du SICTOM qui donne des informations importantes sur le nouveau dispositif de tri qui va être mis en place. **Des renseignements intéressants y sont communiqués.**

Les déchets ménagers, hors container, ne seront plus ramassés à partir du 1^{er} juillet 2009.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Nous vous rappelons que nos amis les chiens... et les chats ne doivent pas divaguer sur la voie publique.